

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

---

**Le Conseil Municipal se réunira à la  
L'ESPACE POLY CULTUREL  
DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR :**

**Le JEUDI 3 DECEMBRE 2020  
à 19 HEURES 30**

**En session ORDINAIRE**

**ORDRE DU JOUR :**

**Ordre du jour :**

- ✓ Marché : procédure adaptée. Aménagement de deux logements (tranche ferme) et d'une maison de service public (tranche conditionnelle) dans un bâtiment existant en centre-bourg
- ✓ Choix d'un coordonnateur SPS pour l'aménagement de deux logements et d'une maison de service public dans un bâtiment existant en centre-bourg
- ✓ Demande de subvention pour l'aménagement de deux logements et d'une maison de service public (tranche conditionnelle) dans un bâtiment existant en centre-bourg
- ✓ Demande de subvention : travaux d'Eglise de Marc-la-Tour
- ✓ Virements de crédits
- ✓ Augmentations de crédits
- ✓ Autorisation d'engager les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2021
- ✓ Chemin rural situé à Habilis aliénation et acquisition
- ✓ Accroissement temporaire d'activité : Ménage des locaux communaux et surveillance des enfants à la cantine.

- ✓ Création d'un poste de rédacteur
- ✓ Médecine préventive
- ✓ Mission inspection dans le domaine de la santé et la sécurité
- ✓ Utilisation du service public de l'emploi temporaire du CDG de la Corrèze
- ✓ Plan communal de sauvegarde suite aux élections municipales de juin
- ✓ Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel
- ✓ Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le CDG
- ✓ Chemin des 5 continents :
  - approbation du projet et du plan de financement
  - demande de subvention Leader
- ✓ Questions diverses

-